

Gestion des ressources humaines

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 27.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Pôle Universitaire Léonard de Vinci
- > Composante : Institut de Préparation à l'Administration Générale
- > Code ELP : 4F7GG02P

Présentation

L'objectif principal de ce cours est de doter les étudiants d'une compréhension approfondie des principes fondamentaux qui sous-tendent la GRH dans la fonction publique, en tenant compte des enjeux contemporains qui façonnent ce domaine en constante évolution.

Objectifs

Au cœur de ce programme se trouve l'analyse des principes et valeurs propres à la fonction publique, qui constituent le socle de la gestion des agents publics. Les étudiants se familiariseront avec le cadre juridique de la fonction publique, en étudiant notamment le statut général et les statuts particuliers qui régissent les droits et obligations des agents. Ils appréhenderont ainsi l'organisation et les différents acteurs de la GRH au sein de l'administration publique.

Le cours s'attardera ensuite sur les aspects opérationnels de la gestion des agents publics, en abordant des thématiques telles que le recrutement et la sélection, la gestion de la carrière et de la mobilité, la formation et le développement des compétences, la rémunération et la protection sociale. Des modules spécifiques seront

consacrés au dialogue social et à la gestion des conflits dans la fonction publique, soulignant l'importance d'un management apaisé et concerté.

La dimension juridique de la GRH n'est pas négligée, avec un examen approfondi des enjeux juridiques qui ponctuent le quotidien des agents publics. Les étudiants se pencheront sur les questions d'égalité professionnelle et de non-discrimination, exploreront les procédures du droit disciplinaire et de gestion des sanctions, et se familiariseront avec les règles relatives à la protection des données personnelles et à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail. La question de la responsabilité administrative de l'administration sera également abordée, permettant aux étudiants de comprendre les implications juridiques des actes et des décisions publiques.

Évaluation

Session 1 : épreuve écrite de trois heures en fin de semestre. Les étudiants ont le choix entre une série de questions sur la GRH ou une note de synthèse à partir de documents.

Session 2 : oral de 10 minutes sur un sujet avec un temps de préparation préalable de 15mn.

Bibliographie

V. bibliographie distribuée en cours

Contact(s)

> **Carole Moniollé**

Responsable pédagogique
cmonioll@parisnanterre.fr